


**i** Pour continuer à recevoir les dépliants de nos activités, il faut compléter le formulaire dans l'enveloppe. 


Il faut ensuite nous l'envoyer **avant le 1<sup>er</sup> août 2023** 


 • Soit par courrier

 • Soit par mail

 • Soit par Fax

• Soit en le donnant à une animatrice 

**X** Si vous ne voulez plus être informés de nos activités, vous ne devez rien faire. 

**i** N'hésitez pas à demander de l'aide pour compléter ce formulaire. 

### **Pourquoi ce formulaire ?**

C'est pour répondre à la nouvelle loi sur la « réglementation générale de protection des données ».

C'est une loi qui protège les données privées des citoyens.

Les données privées, ce sont par exemple :

- Votre nom
- Votre adresse
- Votre numéro de téléphone

Vous devez donc nous donner l'autorisation d'utiliser vos données.

Comme ça, nous pourrons encore vous envoyer nos brochures pendant 5 ans.